

France Biotech annonce la création d'une commission « E-Santé »

En accélérant brutalement les besoins de télémédecine à grande échelle, la crise du Covid-19 a fait de la santé numérique une nécessité pour le plus grand bénéfice des patients, des professionnels de santé et du système de soins

Paris, le 23 septembre 2020. France Biotech, l'association des entrepreneurs de l'innovation en santé en France, annonce aujourd'hui la création d'une commission « E-Santé » pour soutenir et accompagner les entreprises innovantes en santé numérique. Cette nouvelle commission, coordonnée par Stéphane Tholander, Président de Cibiltech, se rajoute aux 8 commissions et 3 groupes de travail déjà existants au sein de France Biotech. Les propositions émises et travaux réalisés par ces instances contribuent à nourrir la réflexion de l'Association dans ses actions auprès des pouvoirs publics pour porter la voix de la Healthtech française et ainsi défendre et renforcer l'attractivité et la compétitivité des entreprises de la filière.

« L'écosystème des sociétés de e-santé en France est très riche et diversifié. Il comprend, par exemple, les dispositifs médicaux connectés, les solutions de télémédecine en passant par l'analyse de données de santé ou encore l'Intelligence Artificielle... Les sociétés de E-santé ont joué un rôle essentiel pendant la crise sanitaire et ont démontré le bénéfice de leur innovation au sein de notre système de soins. Leurs enjeux de développement sont très spécifiques de par la typologie des données qu'elles utilisent et par les législations nationales qui sont très souvent différentes d'un pays à l'autre. Notre commission a pour objectif de permettre aux entrepreneurs de E-santé de mieux connaître leur marché et leur écosystème ainsi que de renforcer les partenariats entre acteurs publics et privés pour favoriser la création de valeur des entreprises de la filière. » précise **Stéphane Tholander, Fondateur et Président de Cibiltech et coordinateur de la commission « E-Santé » de France Biotech.**

La santé digitale ou e-santé, telle que définie par la Commission européenne, est « l'application des technologies de l'information et de la communication à l'ensemble des activités en rapport avec la santé ». Cette discipline regroupe ainsi une vaste variété d'applications et implique une multitude d'acteurs (professionnels de la santé, patients, assureurs, établissements de soins, industriels...). Le marché français de la santé digitale était estimé à 2,7 Mds€ en 2014 et devrait atteindre 4 Mds€ fin 2020 (source Xerfi). E-santé, télémédecine, données de santé, intelligence artificielle : la filière de la santé numérique offre de larges opportunités, tant pour les industriels et acteurs de la Tech que les acteurs publics.

Les technologies et usages issus du numérique bouleversent profondément depuis plusieurs années l'écosystème de la santé. La crise du Covid-19, en accélérant brutalement les besoins de télémédecine à grande échelle a fait de la santé numérique une nécessité. Dans ce contexte, la dynamique internationale en matière de transition numérique des systèmes de soins et des écosystèmes industriels associés s'est fortement accentuée. Cette crise a ainsi montré la dépendance du système de santé à des économies étrangères, et a mis en exergue la dépendance presque totale de la France aux grandes plateformes numériques (essentiellement américaines).

Il y a donc urgence à agir pour accélérer le développement de l'innovation numérique en santé, en garantissant l'indépendance du système de santé français. C'est le sens des travaux menés par la nouvelle commission « E-santé » de France Biotech dont la feuille de route se focalisera sur trois axes prioritaires :

- Comment garantir et accélérer le déploiement des applications de santé numérique pour les patients et les services de soins ?
- Comment garantir un modèle économique pour les solutions digitales de soin ?
- Comment garantir l'indépendance nationale du système de santé et notamment se prémunir de la dépendance à un "GAFA de la santé" ?

« La crise du Covid-19 a mis en lumière la très forte dynamique de l'écosystème e-santé en France. Cette filière est devenue stratégique pour notre système de soins et contribue d'ores et déjà à faire rayonner la capacité d'innovation de la France et à créer de la richesse sur le territoire. Les annonces du gouvernement dans le cadre de France Relance indiquant un soutien au marché clé que représente la santé ainsi que la récente signature de la charte « Engagé pour la e-santé » entre le Ministère des Solidarités et de la Santé et 235 industriels sont des signes très encourageants de la volonté des pouvoirs publics d'encourager la santé digitale et plus largement la filière de l'innovation en santé .» conclut **Franck Mouthon, Président de France Biotech.**

A propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et d'accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d'attractivité, par l'intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d'aider les start-ups et les PME de cette filière à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles *in fine* aux patients. <http://www.france-biotech.fr/>